S'Blettla N°9_S'BLETTLA n°2 24/06/2016 10:59 Page1

S'Dorf Blettla

QUOI DE NEUF À METZERAL ? JUILLET 2016 N°9

Chers habitants de Metzeral,

L'heure d'été a sonné et avec elle, s'ouvre l'ère des grandes vacances.
Pour M. Patrick Althusser, notre secrétaire général, ce sont de grandes vacances à durée indéterminée pour cause de retraite. Merci Patrick pour ces 8 années au service de la commune.
Je remercie les parents, la directrice et les enseignants, pour leur parfaite collaboration, leur patience et leur confiance qui ont permis de maintenir la seconde classe de maternelle pour la rentrée à venir, après négociation avec l'éducation nationale.
Le conseil municipal et la commission municipale des jeunes ont visité la société Valon qui a 20 ans d'existence et compte, en fonction des périodes, 60 salariés.
Quant à la friche Bel Air, elle est en pleine mutation économique. Les travaux de réhabilitation extérieurs du bâtiment et la viabilisation, à l'initiative de la commune, vont démarrer fin août pour une durée d'environ 4 mois. Après restructuration, le site comprendra une quinzaine d'entreprises et d'artisans, une aubaine pour notre commune avec une seconde vie pour notre friche communale.
Très belles vacances à toutes et à tous.
Denise Buhl

Compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2016

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les points suivants:

◆ Le remembrement amiable de l'ensemble des terrains de la Lehgasse, suite à l'arpentage effectué par le géomètre Jérôme Ador.

◆ L' agrément de l'» Association de chasse des deux lacs» en lieu et place du titulaire M. Jean Pillods, locataire du lot de chasse n° 2.

◆ Un marché à bons de commande sur le budget «eau/assainissement» avec l'entreprise Fritsch de Muhlbach, pour un montant de 98 684,10 euros HT sur les années 2016 et 2017. Cela permet à l'entreprise d'intervenir rapidement sur des travaux neufs ou des réparations relatifs à l'alimentation en eau potable, assainissement, eau pluviale et voirie.

◆ Différentes écritures comptables ont été régularisées sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

◆ L' attribution d'un marché pour assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation du site Bel Air, au bureau ESI de Metzeral pour un montant de 12 000 euros HT.

Madame le Maire a mis au vote l'autorisation de consultation d'un bureau d'études en vue d'une révision accélérée du PLU. Celle-ci pourrait intervenir si la partie sommitale de la zone «carrière» devait être reclassée en « agricole» dans le PLU de 2014. L'ensemble du conseil a validé ce principe sauf Mme Christiane Bezold qui s'y est opposée.

Sapeurs-pompiers:

l'amicale renonce à la maisonnette, érigée au lieu du stand de tir, qui va être démolie par mesure de sécurité.

Pacte spécial pour la ruralité:

la région met en place une aide pour les communes de moins de 2500 habitants. Elle n'est pas cumulable avec la DETR et ne peut pas dépasser 20% avec un plafond de 20 000 euros.

Bel Air:

les futurs artisans du site Bel Air ont rencontré les services de la région ainsi que la communauté de communes et la chambre des métiers, sur les aides susceptibles d'être débloquées.

Compte-rendu des commissions:

Commissions scolaire, périscolaire, jeunesse, Trolles:

Mme Manuela Vieira rappelle, que la commission municipale des jeunes a rendu visite aux résidents de Metzeral placés dans les maisons de retraite de Munster, afin de leur offrir des chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques.

Un cerisier a été planté à côté du pont reliant la Grand'rue et la rue de l'Obermatt, symbole fort pour les jeunes qui se réunissent depuis 2 ans pour notre commune.

SIVU forestier:
M. Bertrand Spieser rend compte de la réunion du SIVU forestier. Les principaux membres s'inquiètent de son coût excessif qui correspond à une dépense importante pour leur budget. L'âge des bûcherons, la pénibilité de leur travail et les arrêts maladie font penser qu'il faut revoir ce service et se demander s'il ne faut pas recourir à des entreprises privées en fonction des besoins de chaque commune.

Compte-rendu du conseil municipal du 10 mai 2016

A l'unanimité, le conseil municipal valide les décisions suivantes:

◆ La fixation d'une location pour les manifestations de sociétés ou particuliers extérieurs à la commune se déroulant à la Wolfsgasse.

◆ L' attribution de deux marchés de maîtrise d'oeuvre, l'un pour la viabilisation du site Bel Air, l'autre pour le suivi du marché assainissement, respectivement pour 7 000 euros HT et 2 000 euros HT, attribués au bureau d'étude Conception et réalisation de Griesbach.

◆ L' attribution des missions de Coordination Sécurité Protection de la Santé et Contrôleur Technique, au bureau d'étude APAVE dans le cadre de la réhabilitation du site Bel Air pour un montant de 3 750 euros HT et 5 760 euros HT.

Compte-rendu des commissions:
Voirie, A.E.P. et assainissement:
Une délégation du conseil municipal a visité les stations de pompage, brise-charge et réservoirs qui sont, pour certains, remis en état suite à une visite de l' ARS.

Compte-rendu du conseil municipal du 21 juin 2016

Madame le Maire rappelle que la SEML Maison du fromage a été créée suite à l'absence de privé pour la gestion de la Maison du fromage. Afin de ne pas mettre en difficulté financière plusieurs acteurs locaux, la communauté de communes s'est substituée à la SEML. Depuis, un privé a fait acte de candidature ce qui entraîne la dissolution de la SEML de manière anticipée.
Mme Christiane Bezold s'y oppose. Mme Catherine Webber s'abstient.

Ci-après les points validés à l'unanimité par le conseil municipal:

◆ Plusieurs régularisations comptables sans incidence sur l'équilibre du budget 2016.

◆ La prolongation jusqu' à fin juin d'un logement situé rue de Sondernach.

◆ La non-application de la révision des loyers communaux vu la modicité des montants.

◆ La convention entre le CCAS et la commune pour la gestion financière du logement d'urgence.

◆ Le plan de financement dans le cadre du soutien à l'investissement local initié par la région pour les communes rurales.

◆ La vente d'un terrain de 5,31 ares dans le secteur Lehgasse à M. Thomas Merckle et Mme Mélanie Panzer.

◆ La subvention aux Trolles pour la gestion du projet éducatif territorial rst reconduite pour 2016 à hauteur de 7 800 euros. Celle-ci fait suite à la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat qui contribue pour 50 euros par enfant.
La participation des familles est de 20 euros/enfant/activité/trimestre.

Divers:

▼ Mme le Maire souligne que la 2ème classe de maternelle est maintenue pour la prochaine rentrée. Elle remercie les parents d'élèves de maternelle ainsi que le corps enseignant pour leur patience et leur précieuse collaboration dans ce dossier.

▼ M. Thomas Litzler précise que le chantier du centre de secours suit son cours, les délais sont respectés en prévision d'une ouverture en fin d'année.

▼ M. René Spenle dresse le bilan des activités des brigades vertes. En 2015, les agents ont effectué 155 surveillances sur le ban communal et ont dressé 13 procès verbaux. Il faut rappeler que cette brigade intervient sur demande de la collectivité et des particuliers, qu'elle travaille 7 jours sur 7 de 8h jusqu'à 21h en période estivale.
Mme le Maire rappelle qu'en Alsace Moselle, chaque commune doit disposer d'un garde-champêtre. La mutualisation de ces agents à l'échelle du département du Haut-Rhin permet un service à la population à un moindre coût.

▼ La quête pour la Ligue contre le cancer 2016 s'élève à 3 855,00 euros. Les quêteurs et les donateurs sont remerciés chaleureusement pour leur généreuse contribution.

▼ Les membres du jury des maisons fleuries passeront dans le village début août.

L' intégrale des procès verbaux des conseils municipaux est consultable sur notre site www.metzeral.fr
Ils sont également affichés et consultables en mairie.

CANISETTES

Au regard des nombreux chiens que compte notre commune et des crottes qui salissent régulièrement les trottoirs ou les espaces verts, deux canisettes ont été mises en place.

L' autre à droite en allant vers le site Bel Air, en face de la centrale hydro-électrique.

L' une en contrebas, derrière la pharmacie, le long de la piste cyclable.

Le service technique vous demande de bien vouloir utiliser ces canisettes pour les besoins de vos chiens. Cela permettra aux ouvriers municipaux de poursuivre l'entretien des espaces verts et le débroussaillage sans subir le désagrément des déjections de vos toutous chéris... !

50 ans d'un jardin féerique tout simplement .
Fêtes des fleurs le 20 août 2016 pour commémorer le cinquantenaire de ce jardin merveilleux situé au 22, rue de la Brandmatt. Ce coin de paradis renaît chaque année des doigts verts de cette passionnée qui officie tant côté jardin que côté rûcher.
A cette occasion Mme Gertrud Boehringer nous promet une grande concentration de dahlias, de fleurs autres, mais encore d'arbustes, légumes et arbres fruitiers épanouis.
Jardin ouvert du 15 juillet au 15 août de 15h à 18h, l'entrée est libre.
Tous renseignements au 03 89 77 61 29.

GRAND FEU D'ÉTÉ A LA WORMSA LE 16 JUILLET

L'association de la Wormsa comptera une fois de plus sur la mobilisation de ses adhérents et bénévoles pour relever ce nouveau défi. Grand feu d'été de la Wormsa dans le cadre sylvestre de la Wolfsgasse le samedi 16 juillet 2016.
Unique dans la vallée, l'allumage du bûcher se fera vers 22h30, puis vous profiterez encore du feu d'artifice et de l'animation musicale en plein air. Une petite restauration et buvette seront mises en place. L'entrée est libre.

Page 4

BALADE GOURMANDE 25 SEPTEMBRE

Venez profiter d'une agréable promenade au grand air de la Wormsa et de Mittlach. Cette année nous vous proposons de découvrir les richesses culinaires de la région tout au long des parcours balisés. Animation musicale en soirée.
Prix: Adulte 32 euros, enfant 15 euros, uniquement sur réservation.

FÊTE NATIONALE 13 JUILLET à METZERAL
PLACE DE LA MAIRIE à partir de 19h00

ANIMATION MUSICALE AVEC ORCHESTRE TOUTE LA SOIRÉE
TOBOGGAN GONFLABLE POUR LES ENFANTS
PETITE RESTAURATION
saucisses, frites, tartes flambées, tartes
20H00 CONCERT HARMONIE ILIENKOPF
22H00 DÉPART PLACE DE LA POSTE
DÉFILÉ AUX FLAMBEAUX - FEU D'ARTIFICE
BAL CHAMPÊTRE

LES TRAVAUX DE VIABILISATION ET DE VOIRIE À LA LEHGASSE SONT A PRÉSENT TERMINÉS

GROUPE ARTISTIQUE DE METZERAL

Art EXPO

A LA SALLE DES FÊTES

Page 5

14e Biennale ART EXPO
Du dimanche 31 juillet au dimanche 7 août

Jérémy ACKERMANN, peintures
Pascal BARON, contes
Christophe BAUMGART, photographies
Alfred BRAESCH, photographies
Auriane BRAESCH, dessins et maquettes
Cathy BRAESCH, peintures à l'huile
Jean Pierre DARGENT peintures à l'huile
Véronique DIETRICH, inchies
Patrice FLAMMAND, aquarelles
Chantal FRIEDRICH, reliures et aquarelles
Martin FUCHS, photographies
Pascale HERBRECHT, céramiques
Daniel JAEGLE, peintures et sculptures
Martin LAMEY, tournage sur bois et sculptures
Laurence LEMBLE, aquarelles
Maybeline QUENNESSON, bijoux et collages
Emile SCHAEFFER, sculptures, maquettes et marqueteries
Gérard SCHWEISS, sculptures
Sonia SPENLE, crochet d'art
Eddy TRAPPLER, peintures, maquettes et sculptures
Catherine WEBER, patchwork et cartonnage

L'exposition est ouverte tous les jours de 15h à 18h30 et les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h30

PALMARES DES MAISONS FLEURIES

Catégorie balcon, 2e prix:
M. et Mme Richert René, M. et Mme André Zingle,
M. et Mme Arthur Braesch, M. et Mme Georges Moggia.
Catégorie commerce, 1er prix: Hôtel restaurant Les Clarines d'Argent, Hôtel restaurant Soleil d'Or.
2e prix: Auberge et chalets de la Wormsa, Auberge du Braunkopf, Hôtel restaurant du Pont, Ferme auberge du Hinterberg.
Catégorie cour, 2e prix: M. et Mme Martin Boetzlé,
M. et Mme Jean Claude Kempf.
3e prix: M. et Mme Robert Florentz,
Mme Marthe Meyer, Mme Frieda Hehn.
Catégorie façade, 3e prix: M. et Mme Paul Spenle, Mme Pascale Herbrecht, Mme Eliane Schott,
M. et Mme Robert Schmitt, M. Sylvain Weigel,
M. et Mme Sylvain Feller.
Catégorie façade et balcon, excellence:
M. et Mme Claude Budinger.
1er prix: Mme Annelise Schwarzwaelder,
M. et Mme André Baumgart, M. et Mme Jean Spenle.
2e prix: Mme Jeanine Roess, Mme Brigitte Speisser,
M. et Mme Alfred Wehrey, M. et Mme Jean Rudloff,
Mme Suzanne Weigel, M. et Mme Fredy Den Drijver.
3e prix: M. et Mme Bernard Hissler.
Catégorie façade et cour, excellence:
M. et Mme Oscar Neff,
M. et Mme Jean Remy Christmann.
1er prix: M. et Mme Jean Jacques Steib,
M. et Mme Jacques Graff, M. et Mme Albert Ertle,
M. et Mme Pierre Pfeffer, M. et Mme Laurent Vuillaume.
2e prix: M. et Mme Emile Schaeffer,
M. et Mme Jean Paul Speisser, Mme Renée Husson,
M. et Mme Jean Martin Bato,
M. et Mme Gérard Ackermann,
M. et Mme Guy Budinger.
3e prix: Mme Lucille Hammer, Mme Yvonne Schmitt,
M. et Mme Michel Portet, Mme Jeanine Wilhelm.
Catégorie Façade et jardin, excellence: M. et Mme Jean Paul Fuchs.
2e prix: M. et Mme Patrick Ruhland.
3e prix: M. et Mme Jean Mathieu Spieser, M. et Mme Patrick Buhl, M. et Mme Rémy Huser,
Mme Annelise Colard, Mme Nicole Grewis.
Catégorie jardin, 2e prix: Mme Gertrude Boehringer, M. et Mme Patrice Flammand.
3e prix: M. et Mme Daniel Clément, M. et Mme Joseph Dalleau, M. et Mme Stéphane Schoepfer,
M. et Mme Gérard Schweiss, M. et Mme Hubert Wende, M. et Mme André Matter.
Catégorie encouragement: M. et Mme Christian Spenle, M. et Mme Justino Vieira,
M. André Spenle, Mme Anne Marie Braesch, M. et Mme Claude Guthleben, M. Martial Bato,
M. et Mme Mathieu Spenle, M. et Mme Stéphane Lattner, M. et Mme Adolph Ruhland,
M. et Mme Jean Marc Ackermann, M. et Mme Bruno Terrier, M. et Mme Jean Paul Wernain,
Mme Anne Schickel, M. et Mme Jean Cuny, M. et Mme Jean Paul Gander, M. et Mme Eric Decker,
M. Jean Michel, M. et Mme Robert Acker, M. Pierre Kieffer, M. et Mme Christian Holl,
M. et Mme Alain Kempf, Mme Anny De Sa, M. et Mme René Spieser, Mme Gabrielle Hummel,

PALMARES DES MAISONS FLEURIES

Catégorie encouragement (suite):
M. et Mme Alain Cherel, M. et Mme Jean Gaebele, M. et Mme André Schott, M. Benoît Gassmann, M. et Mme Lionel Tingey, Mme Marie Thérèse Poirot, M. et Mme Daniel Cardot, Mme Frieda Wehrey, M. et Mme Daniel Fegli, M. et Mme Didier Morganti, M. et Mme Samuel Wernain.

Cette année nous avons eu une très belle commande et distribution de géraniums.

Un peu plus de 1400 plants qui vont allègrement fleurir notre village.

UN GRAND MERCI A TOUS !

PALMARES DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Catégorie commerce, 1er prix: Hôtel restaurant « Les Clarines d'Argent».
Encouragement: Boulangerie Maurer, Magasin Proxi, Tabac presse «Au trésor», Auberge et chalets de la Wormsa.
Catégorie maisons individuelles, excellence: M. et Mme Patrick Ruhland, M. et Mme Jean Jacques Iltis.
1er prix: M. et Mme Claude Budinger, M. et Mme Pascal Dierstein, M. et Mme Philippe Heitz, M. et Mme Gilbert Miclo.
2e prix: M. et Mme Jacky Kempf, M. et Mme Laurent Vuillaume, M. et Mme Decker Eric, Mme Emilie Rémy, M. et Mme Bernard Hissler.
3e prix: M. et Mme Rémy Christmann, M. et Mme André Matter, M. et Mme Carlos Fernandes, M. et Mme Pierre Pfeffer.
Encouragement: Mme Jeanine Roess, M. et Mme Jean Louis Kretsch, M. et Mme Sylvain Feller, M. et Mme Christian Holl, M. et Mme Gilles Bato, M. et Mme Christophe Bato, M. et Mme Thierry Lamberger, M. et Mme Fredy Den Drijver, M. et Mme Jean Yves Fuchey, M. et Mme Stéphane Lattner, M. et Mme Guy Budinger, M. et Mme Jean Marc Ackermann.

NUMERISATION ET MESURES DE PRESSION DES POTEAUX INCENDIE

Afin de garantir la sécurité de la population, un contrôle des poteaux incendie a été effectué sur la commune. Ils sont numérotés et les mesures de pression et de débit sont relevées. Pour être opérationnel, un hydrant doit pouvoir délivrer 60 m3/heure pendant deux heures avec une pression d'au moins un bar.
Toutefois des particules de rouille peuvent circuler dans le réseau et obstruer les filtres de vos installations. En cas de perte de débit, nous vous encourageons à vérifier les filtres ainsi que les mousseurs situés à l'extrémité des mitigeurs (cuisine, salle de bains notamment).

S'Blettla N°9_S'BLETTLA n°2 24/06/2016 11:00 Page8

NAISSANCE

5 avril 2016 Marilou Haudy de Mme Julie Kempf et M. Anthony Haudy.

DECES

18 avril 2016 M. Alois Martin Ehrhart né le 24 septembre 1931.

1 mai 2016 Mme Marie Thérèse Bato, née Grewis le 9 mai 1935.

29 mai 2016 M. Jean Martin Braesch né le 25 août 1934.

MARIAGE

25 juin 2016 Mme Nadia Hammerer et M. Frédéric Cade.

ASSOCIATION DE PÊCHE DE METZERAL

GRANDE PÊCHE SPORTIVE
à l'étang de l' Altenhof
le 14 juillet de 9h00 à 11h30 et de 14h à18h

SOIRÉE TARTES FLAMBÉES à volonté
à l'étang le 20 août à partir de 19h00
Réservation au 03 89 77 67 01

BRAVO LA CMJ !

A l'occasion de la «Journée de la citoyenneté» la commission municipale des jeunes de Metzeral avait envie de rendre service.
Elle s'est donc mise à la disposition de la population, le samedi 28 mai 2016, pour le portage des courses devant le magasin Proxi.
La CMJ s'est encore mobilisée lors de la plantation symbolique d'un cerisier près du petit pont enjambant la Fecht entre la Grand' rue et la rue de l'Obermatt.

GRANDS ANNIVERSAIRES

M. PFINGSTAG René, 91 ans, né le 2 janvier 1925

Mme PIERREZ Augustine, 91 ans, née le 27 janvier 1925

Mme FUCHS Marie Louise, 80 ans, née le 11 juin 1936

Mme WEHREY Frieda, 80 ans, née le 15 janvier 1936

Mme GANDER Charlotte, 85 ans, née le 1 avril 1931

Mme LEBEAU Alice, 94 ans, née le 6 avril 1922

Mme PFINGSTAG Jacqueline, 85 ans, née le 15 mars 1931

M. KAESSER André, 80 ans, né le 22 mars 1936

Mme MORGANTI Ella, 90 ans
née le 7 juin 1926

AVEC NOS VOEUX LES PLUS SINCERES !

VOUS AVEZ 16 ANS, CECI VOUS CONCERNE !

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Si le recensement a été fait sur internet, l'attestation se trouve dans le porte-document de votre compte personnel et vous pouvez l'imprimer.
Sinon votre mairie vous l'envoie par courrier dans les 10 jours. L' attestation est souvent accompagnée d'une brochure sur le service national.

IL N'EST PAS DELIVRE DE DUPLICATA

Si perte ou vol, demandez un justificatif de recensement à votre centre du service national.
Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour effectuer votre JDC (journée défense et citoyenneté). Après le recensement si vous changez de situation, informez-en les autorités militaires.
Ce recensement permet votre inscription d'office sur les listes électorales lors de vos 18 ans.

VOTRE PARTICIPATION À LA JDC EST OBLIGATOIRE

Votre attestation de participation est indispensable pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, BAC etc...).
Dans l'attente de votre convocation à la JDC, si cette attestation vous est demandée, il vous faudra adresser une demande provisoire auprès de votre centre national organisateur.
Soit en allant sur place si le centre reçoit du public.
Soit par courrier en joignant une photocopie de votre carte d'identité.
Soit par email.

Pour toutes questions et explications autres , adressez-vous à votre mairie.

J'AIME LA VALLÉE DE MUNSTER et ses entreprises
Réseau des entreprises de la Vallée

En juin 2012, sous l'impulsion de Joël Stihlé est créé le club des entrepreneurs de la vallée de Munster en partenariat avec la communauté de communes. Plusieurs entreprises, commerçants, restaurateurs et artisans y adhèrent. C'est un lieu de rencontre et d'échanges où se créent des synergies. Travailler ensemble pour être plus forts, défendre et se défendre dans et hors la vallée, voilà leur objectif. Le 16 juin dernier, une quarantaine de membres sont venus visiter le site Bel Air sur lequel seront implantés entre 12 et 15 entreprises et artisans.
La commune prend en charge la viabilisation et la réhabilitation extérieure de l'ancien bâtiment afin d'offrir aux concitoyens un cadre de vie harmonieux et plaisant.

La belle aventure Valon voit le jour en juin 1995
avec 5 à 6 personnes à son actif,
sous l'impulsion d'une action privée.
En septembre 1996, l' entreprise entre au sein du groupe «Roxane»
et suit son évolution progressive jusqu'en 2016,
totalisant actuellement 56 salariés, quelques postes restant à pourvoir.
Une nouvelle ligne d'embouteillage remplace à présent
celle plus ancienne devenue vétuste.
Quatre lignes tournent avec succès.
Deux sont spécialisées en contenants de 50 cl.
Une ligne produit uniquement du 1,5 l.
et la dernière est en mode multiformat (1,5 l., 2 l., 3,01 l.).
L' entreprise demeure aujourd'hui
le plus important employeur de la Grande Vallée.
Notons que c'est la seule entreprise du groupe
à protéger son périmètre qui est de 135 ha
sur lesquels travaillent 14 agriculteurs.
N'oublions pas qu'elle a participé activement à la réalisation
de la station de compostage, à hauteur de 60% du capital
et continue actuellement à participer,
à hauteur de 60% du fonctionnement de la station.
Tous nos remerciements à Valon et à M. Eric Decker
qui nous a accueilli chaleureusement
lors de la visite du conseil municipal et
de la Commisson Municipale des Jeunes de Metzeral.
Il sut prodiguer à son auditoire tous les renseignements nécessaires
à la compréhension du fonctionnement de son entreprise. Ceci à juste titre, puisqu'il a débuté en ce lieu en 1995 comme responsable d'expédition. En 2001 le voici responsable de production et en 2016 il est responsable du site. Puisse cette entreprise prospérer et demeurer parmi nous.

VALON, UNE REUSSITE QUI COULE DE SOURCE !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

Dimanche 3 juillet : pêche à l'étang de 14h à 18h.

Mercredi 13 juillet: fête nationale place de la Mairie, défilé, feux d'artifice, bal public (à partir de 19h).

Jeudi 14 juillet: pêche à l'étang de 9h à 18h.

Samedi 16 juillet: fête d'été à la Wolfsgasse (Feux de la Wormsa).

Dimanche 17 juillet: pêche à l'étang de 14h à 18h.

Du dimanche 31 juillet au dimanche 7 août : 14e Biennale Art'Expo à la salle des fêtes (Groupe artistique de Metzeral).

Mardi 2 août: Eglise de l'Emm, 20h30, concert d'orgue par l'organiste du Vatican (Les Amis de l'Emm).

Samedi 6 et dimanche 7 août: Fest'Âne à la Wolfsgasse (An'Art).

Dimanche 7 août: fête paroissiale Notre Dame des Neiges à l'église de l'Emm.
pêche à l'étang de 14h à 18h

Lundi 15 août: fête de la tarte aux myrtilles (Musique Ilienkopf, participation de la chorale Vogesia 1850).

Samedi 20 août: soirée tartes flambées, sur réservation, à l'étang de pêche.

Dimanche 21 août: pêche à l'étang de 14h à 18h.

Dimanche 4 septembre: pêche à l'étang de 14h à 18h.

Dimanche 18 septembre: pêche à l'étang de 14h à 18h.

Dimanche 25 septembre: marche gourmande (Feux de la Wormsa).

QUELQUES RESULTATS DE LA SAISON 2016

L' équipe 1 a terminé 5e en honneur, les 3 meilleures moyennes sont:
1e Michel Hensel 154,89 bois. 2e Pierre Friedrich 128,56 bois.
3e Michel Steib 128,50 bois. L'équipe 2 a terminé 4e en division 3
1e Tiphaine Creutzmeyer 115,89 bois et 3e au championnat d'Alsace.
2e Laurent Vuillaume 109,71 bois. 3e Sébastien Ritz 108,28 bois
Le junior Raphaël Vuillaume 108,33 bois. Le doyen Etienne Monami 96,28 bois. La finale du tandem qui s'est déroulée sur la piste de Hombourg, le duo Thierry Cristal-Michel Hensel termine 2e sur 75 équipes au départ.
Pour bien finir l'année, dimanche 15 mai, de bon matin, Marguerite et Hansi Boetzle attendaient avec leur bus les quilleurs de l'ASQ 2 Vallées pour une sortie à l'île Mainau, l'île aux fleurs. L'ASQ fêtait ses 25 ans d'existence. C'est dans la bonne humeur que les quilleurs, leurs épouses et enfants se sont retrouvés sur l'île pour une viste suivie d'un repas. Puis ils se sont rendus au Titisee pour un agréable moment de flânerie. Ils furent de retour à Metzeral pour 20H.

A.S.Q LES DEUX VALLEES

METZERAL VOTRE MAIRIE TOURISME et PATRIMOINE VIVRE à METZERAL

Metzeral

Mairie Metzeral

www.metzeral.fr

Visitez notre site internet:

Directeur de la publication : Denise BUHL
Rédacteur en chef: Robert GEORGE
Comité de rédaction: Charlotte WODEY, Chantal HEIL, Régine ZINGLE, Manuela VIEIRA, Danielle TRAPPLER, Thomas LITZLER
Conception: Patrice FLAMMAND
Impression: Imprimerie LEFRANC Munster

Notre journal communal est imprimé sur papier blanc recyclé.